

Assemblée Générale Mixte 2022

24 mai 2022

Etoile Business Center - Paris

Bienvenue

Accéder au
Document d'enregistrement universel
2021



Avertissement

Cette présentation contient des estimations prévisionnelles auxquelles sont associés des risques et des incertitudes concernant la croissance et la rentabilité de la société dans le futur. La société rappelle que les signatures des contrats de licences, qui représentent souvent des investissements pour les clients, sont historiquement plus importantes au deuxième semestre et de ce fait, peuvent engendrer des effets plus ou moins favorables sur la performance de fin d'année.

En outre, l'activité au cours de l'année et/ou les résultats réels peuvent être différents de ceux décrits dans le présent document, notamment en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes qui sont décrits dans le Document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 mars 2022 sous le numéro D. 22-0145.

La distribution du présent document dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels cette présentation est diffusée, publiée ou distribuée devraient s'informer de telles restrictions et s'y conformer.

Assemblée Générale Mixte 2022

Bureau de l'Assemblée Générale



Pierre PASQUIER
Président du
Conseil d'administration



Michel CLERIN
Secrétaire du
Conseil d'administration



Christophe BASTELICA
Scrutateur
représentant de Sopra GMT



Etienne DU VIGNAUX
Scrutateur
représentant de Sopra Steria

Intervenants



Patrick DONOVAN
Directeur Général



Sandrine GIMAT
Commissaire aux comptes



Jérôme NEYRET
Commissaire aux comptes

Déroulement de l'Assemblée



- 1 Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- 2 Rapport du Conseil d'administration
- 3 Rapport des Commissaires aux comptes
- 4 Information sur les résolutions proposées
- 5 Séance de questions - réponses
- 6 Vote des résolutions
- 7 Clôture de l'Assemblée Générale

Ordre du jour



Michel CLERIN
Secrétaire du
Conseil d'administration

Ordre du jour

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement.
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende.
4. Renouvellement de Monsieur Pierre-Yves Commanay, en qualité d'administrateur.
5. Renouvellement de Monsieur Yann Metz-Pasquier, en qualité d'administrateur.
6. Renouvellement de Madame Marie-Hélène Rigal-Drogerys, en qualité d'administratrice.
7. Somme fixe annuelle à allouer aux membres du Conseil d'administration.
8. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration.
9. Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général.

Ordre du jour

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

10. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration.
11. Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce.
12. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice, à Monsieur Pierre Pasquier, Président du Conseil d'administration.
13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice, à Monsieur Patrick Donovan, Directeur Général.
14. Autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce.

Ordre du jour

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

15. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la Société ou d'une société du Groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription, par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.
16. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la Société ou d'une société du Groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription, par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange.
17. Autorisation d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, décidée en application des 15^{ème} et 16^{ème} résolutions de la présente Assemblée Générale.

Ordre du jour

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

18. Limitation globale des plafonds des délégations prévues aux 15^{ème} et 16^{ème} résolutions de la présente Assemblée Générale et des 16^{ème} et 18^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale du 25 mai 2021.
19. Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou à certains mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.
20. Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la Société ou des groupements d'intérêt économique liés, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

Ordre du jour

Résolution relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

21. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Résolution relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

22. Pouvoirs pour les formalités.

Rapport du Conseil d'administration



Patrick DONOVAN
Directeur Général

Vision & Mission inchangées

AXWAY OPEN EVERYTHING* EN TOUTE SÉCURITÉ POUR LES ENTREPRISES

Nous pensons que pour créer un maximum de valeur pour leurs clients, partenaires et employés, les entreprises doivent « **Open Everything** » pour intégrer et déplacer leurs données en toute sécurité, dans un monde complexe, constitué d'anciens et de nouveaux systèmes.



20 ans de création de valeur grâce à nos solutions MFT, B2Bi, Digital Finance et autres produits spécialisés



Plateforme basée sur l'API Management répondant aux besoins de nos clients pour servir leurs objectifs

Créer de la valeur pour nos principales parties prenantes

LES CLIENTS

Offrir une expérience client exceptionnelle



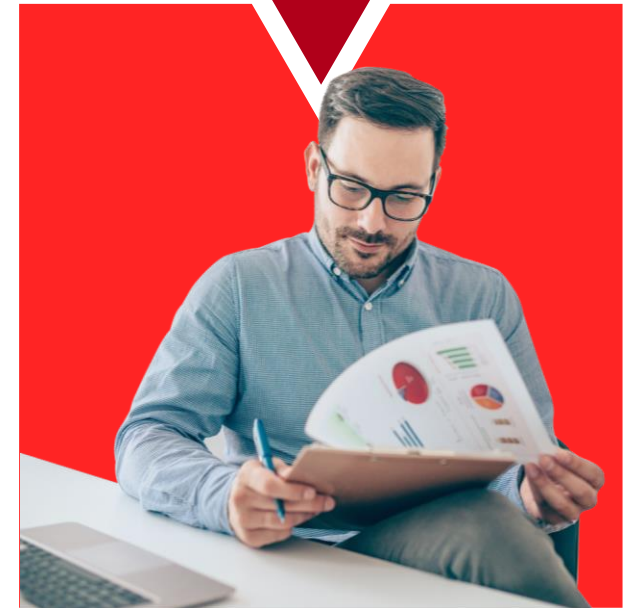
LES COLLABORATEURS

Axway :
L'endroit où il faut être



LES ACTIONNAIRES

Construire une entreprise
prévisible et rentable sur
le long terme



Créer de la valeur pour nos Clients

LES CLIENTS

Offrir une expérience client exceptionnelle

+16%

Net Promoter Score

par rapport à 2020, 4 années d'amélioration continue

94%

Taux de renouvellement du CA

renouvelé ou migré vers l'activité Souscription

+7%

Commandes nouvelles ou croisées

soit 265 nouveaux clients



Créer de la valeur pour nos Collaborateurs

LES COLLABORATEURS

Axway :
L'endroit où il faut être



66%

Employee Engagement Score

au dessus du seuil des 60 %

204

Recrues en 2021

durant une période d'incertitude prolongée

30%

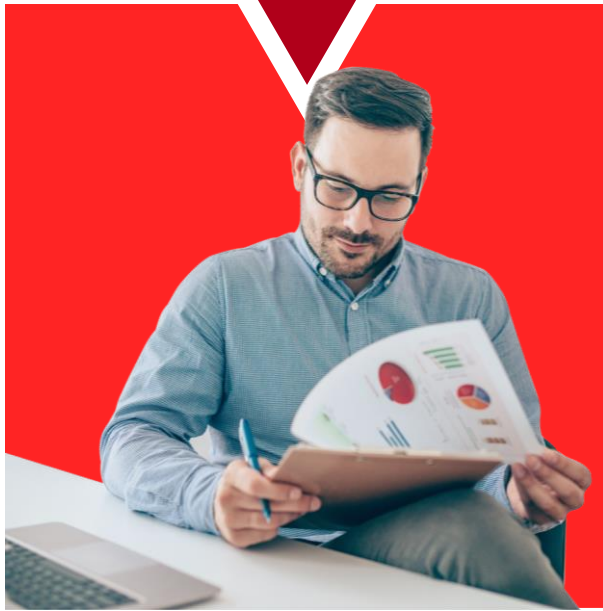
Féminisation de l'effectif

en progression sur l'exercice

Créer de la valeur à long terme pour nos Actionnaires

LES ACTIONNAIRES

Construire une entreprise prévisible et rentable sur le long terme



93%

Récurrence du CA Produits

contre 67 % en 2016, il y a seulement 5 ans

+4%

Croissance organique du CA

comparé à 2020, sur les 4 principaux produits : MFT, B2Bi, Amplify et Digital Finance

+7%

Résultat Opérationnel d'Activité

comparé à 2020, avec une hausse de 13 % du Résultat net

Chiffres clés 2021

285,5 M€ **Chiffre d'affaires**
comparé à 297,2 M€ en 2020, en recul organique* de 2,7 %

11,5% **Marge opérationnelle d'activité**
soit 32,9 M€ comparé à 30,8 M€ (10,4 %) en 2020

+18,9% **Croissance de la Souscription**
soit 114,2 M€ contre 97,3 M€ en 2020

+4,2% **Croissance de l'ACV**
soit 33,2 M€ contre 31,9 M€ en 2020

* Les indicateurs alternatifs de performance sont définis dans le glossaire disponible en fin de document.

Exercice 2021

CHIFFRES CLÉS

Croiss. Organique*

-2,7%

Croiss. Totale

-3,9%

Résultat Op. d'Activité

32,9M€

ou 11,5 % du CA

Résultat Net

9,6M€

ou 0,45 € par action

COMPTE DE RÉSULTAT

En million d'euros

	2021		2020	
	M€	% du CA	M€	% du CA
Chiffre d'affaires	285,5		297,2	
Coût des ventes	83,3		87,6	
Marge brute	202,3	70,8%	209,7	70,5%
Charges opérationnelles	169,4		178,8	
dont Frais commerciaux	89,0		92,9	
dont Recherche et Développement	55,3		60,4	
dont Frais généraux	25,0		25,5	
Résultat opérationnel d'activité	32,9	11,5%	30,8	10,4%
Résultat opérationnel courant	19,9	7,0%	17,6	5,9%
Résultat opérationnel	17,3	6,1%	17,6	5,9%
Charges d'impôt	-6,9		-5,1	
Résultat net	9,6	3,4%	8,5	2,9%
Résultat de base par action (€)	0,45		0,40	

Exercice 2021

Principaux éléments bilantiels au 31/12/2021

Trésorerie et équivalents

25,4 M€

contre 16,2 M€ au 31/12/2020

DSO

121 jours

contre 95 jours au 31/12/2020

Total des actifs

582,9 M€

contre 559,3 M€ au 31/12/2020

Endettement net

36,5 M€

contre 24,0 M€ au 31/12/2020

Produits courants constatés d'avance

55,8 M€

contre 54,7 M€ au 31/12/2020

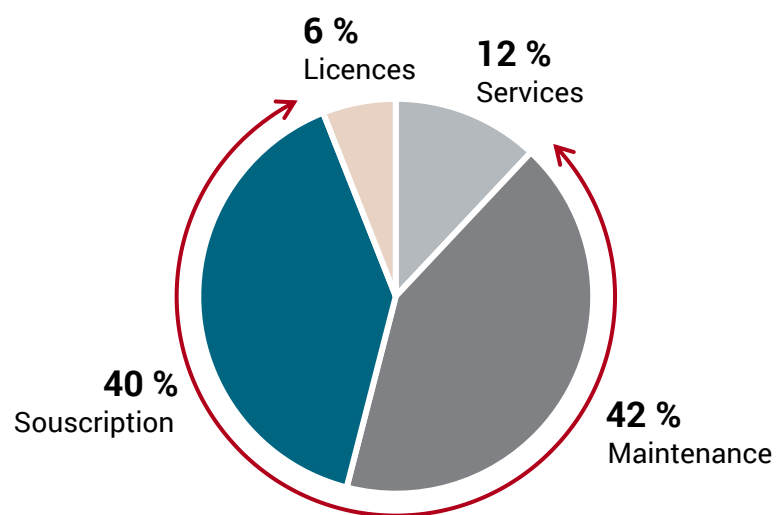
Capitaux propres

372,2 M€

contre 355,5 M€ au 31/12/2020

Exercice 2021

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



82 % de chiffre d'affaires récurrent
contre 79 % en 2020

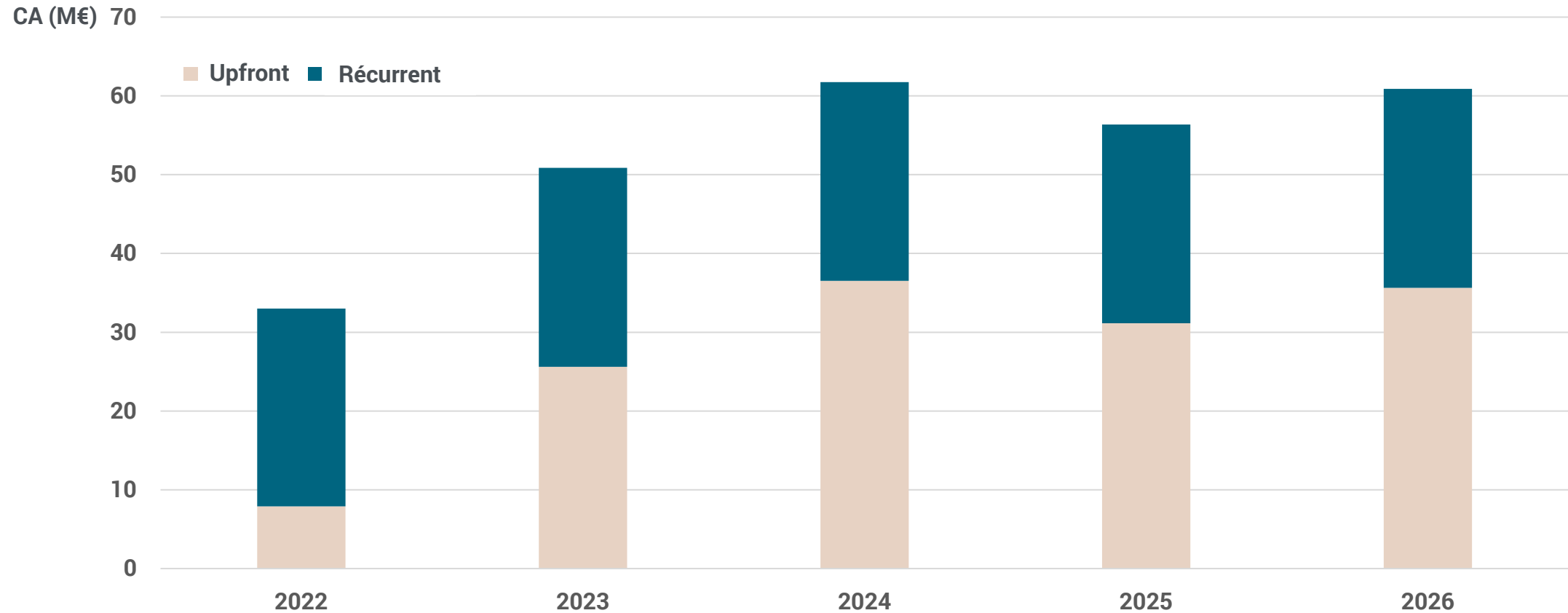
[M€]	2021	2020 Retraité*	2020 Publié	Croissance Totale	Croissance Organique*
Licences	18,6	25,3	25,8	-28,0%	-26,6%
Souscription	114,2	96,1	97,3	+17,4%	+18,9%
Maintenance	119,0	136,6	138,2	-13,9%	-12,9%
Services	33,8	35,6	36,0	-6,0%	-4,9%
Axway	285,5	293,5	297,2	-3,9%	-2,7%

* Les indicateurs alternatifs de performance sont définis dans le glossaire disponible en fin de document

- Amélioration continue des revenus récurrents qui représentent 82% du CA total
- Confirmation de la forte croissance de la Souscription sur les 3 dernières années
- Maintenance sous pression du fait de la baisse de l'activité Licences et du mouvement vers la Souscription

Renouvellement des souscriptions “Customer Managed”

2022 à 2026



Exercice 2021

Flux de trésorerie 2021 & Covenants au 31/12/2021

FLUX DE TRÉSORERIE

En millions d'euros

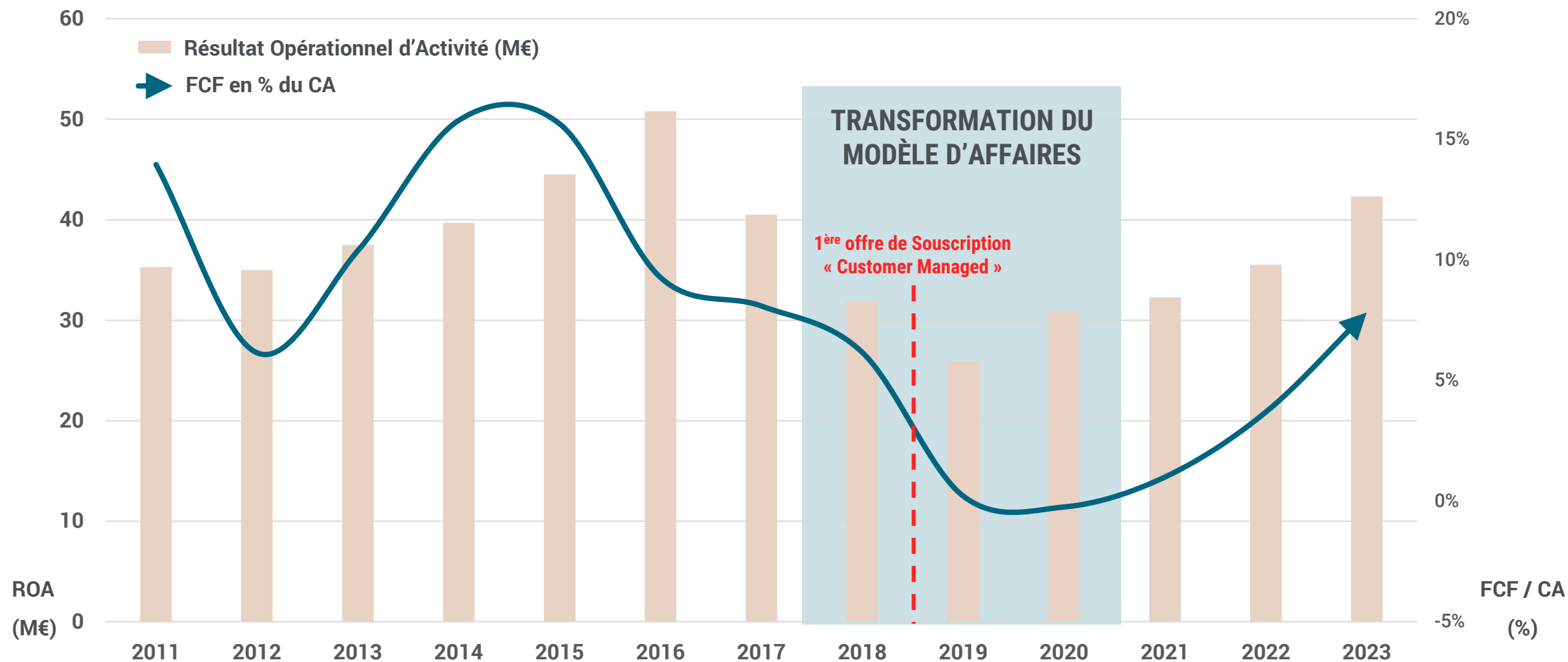
	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net de la période	9,6	8,5
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-26,2	-23,7
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12,9	12,1
Flux net de trésorerie disponible	2,9	-0,7
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2,8	-8,1
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1,7	-7,9
Variation de trésorerie nette	9,0	-4,9
Trésorerie d'ouverture	16,2	21,1
Trésorerie de clôture	25,2	16,2

→ Le flux de trésorerie disponible s'élève à 2,9 millions d'euros en 2021, en hausse de 3,6 millions d'euros par rapport à 2020

COVENANTS

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<u>EBE</u> Charges financière (covenant > 5)	73,0	60,6	43,9
<u>Endettement net</u> <u>EBE</u> (covenant < 3)	1,02	0,66	0,70
<u>Endettement net</u> Capitaux propres (covenant < 1)	0,10	0,07	0,06

Impact sur le flux de trésorerie disponible



Axway, acteur innovant et responsable du numérique

Objectifs de responsabilité sociétale de l'entreprise



Programmes mondiaux de formation interne à la RSE

T1 2022 : Chiffre d'affaires de 66,9 M€, supérieur aux prévisions

[M€]	T1 2022	T1 2021 Retraité*	T1 2021 Publié	Croissance Totale	Croissance Organique*
Licences	3,7	4,0	3,8	-3,2%	-7,4%
Souscription	26,4	24,4	23,7	+11,4%	+8,2%
Maintenance	27,9	30,8	29,8	-6,3%	-9,5%
Services	9,0	9,3	9,0	-1,0%	-4,0%
Axway	66,9	68,6	66,3	+0,9%	-2,4%

- Croissance totale du chiffre d'affaires de 0,9 %, recul organique de 2,4 %
- Activité Souscription en nouvelle hausse de 8,2% malgré une base de comparaison élevée
- *Annual Recurring Revenue* de 182,3 M€, en hausse de 2,7 % par rapport au 1er trimestre 2021

* Les indicateurs alternatifs de performance sont définis dans le glossaire disponible en fin de document

Feuille de route vers un modèle indépendant, croissant et rentable





“

Axway se fixe pour objectifs en 2022 :

Croissance organique du CA comprise entre 1 et 3 %

Résultat opérationnel d'activité représentant 12 à 14 % du CA

Stratégie – Optimiser notre portefeuille de produits :

2022, année de recentrage du portefeuille

5 à 7 % de revenus non rentables et décroissants à traiter en 2022

Rapport des Commissaires aux Comptes



Sandrine GIMAT
Commissaire aux comptes



Jérôme NEYRET
Commissaire aux comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes

→ **Rapport sur les comptes consolidés :**

à partir de la page 173 du Document d'enregistrement universel 2021

→ **Rapport sur les comptes annuels :**

à partir de la page 192 du Document d'enregistrement universel 2021

→ **Rapport spécial sur les conventions réglementées :**

à partir de la page 104 du Document d'enregistrement universel 2021

Information sur les résolutions proposées



Michel CLERIN
Secrétaire du
Conseil d'administration

Information sur les résolutions proposées

Règles de quorum et de majorité

Assemblée Générale Ordinaire

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire requièrent **un quorum du cinquième des actions** ayant droit de vote et la **majorité des voix** dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire nécessitent **un quorum d'un quart des actions** ayant droit de vote et une **majorité des deux tiers des voix** dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Information sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 1 à 3 : Approbation des comptes

1. Approbation des **comptes annuels** de l'exercice clos au 31 décembre 2021 faisant apparaître une perte de 7 843 108 € ;
2. Approbation des **comptes consolidés** de l'exercice clos au 31 décembre 2021 faisant apparaître un bénéfice net consolidé (part du Groupe) de 9 602 221 € ;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2021 :
 - Dividende proposé de 0,40€ par action, identique à celui de l'année 2020 ;
 - Date de détachement : 6 juin 2022 ;
 - Date de mise en paiement : 8 juin 2022.

Information sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 4 à 6 : Renouvellement de mandats

Renouvellement pour 4 ans des mandats arrivés à échéance de Madame Marie-Hélène Rigal-Drogerys, Monsieur Yann Metz-Pasquier et Monsieur Pierre-Yves Commanay, sur la base de la diversité de leurs profils et de leurs compétences et du travail déjà accompli.



Marie-Hélène Rigal-Drogerys
Administratrice



Pierre-Yves Commanay
Administrateur



Yann Metz-Pasquier
Administrateur

Nom	Expérience sectorielle	Expertise financière	Dimension internationale	Indépendance	Participation 2021	Comité du Conseil
Marie-Hélène Rigal-Drogerys		✓		✓	100 %	Audit
Yann Metz-Pasquier	✓	✓	✓		100 %	Audit
Pierre-Yves Commanay	✓		✓		100 %	Nominations Rémunérations

Une biographie détaillée des administrateurs est disponible au chapitre 4.1 du Document d'enregistrement universel 2021

Information sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 8 et 12 : Rémunération du Président du Conseil d'administration

- **Principes :**

- Rémunération fixe (dissociation des fonctions, missions spécifiques, dossiers complémentaires) ;
- Jetons de présence ;
- Pas de rémunération variable ni d'avantage en nature.

- **Montants :**

- En 2021, rémunération fixe de 138 000 € (identique à celle de 2020) et jetons de présence de 19 028 € ;
- En 2022, proposition de maintien de la même rémunération.

Information sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 9 et 13 : Rémunération du Directeur Général

■ Principes :

- Rémunération fixe ;
- Rémunération variable égale à la rémunération fixe, lorsque les objectifs sont atteints :
 - 70% sur des critères quantitatifs de performance financières ;
 - 30% sur des critères qualitatifs extra-financiers ;
- Possibilité d'attribution d'actions gratuites et/ou d'options d'actions ;
- Indemnités en cas de départ.

■ Montants :

- En 2021, rémunération fixe de 465 022€ (identique à celle de 2020) et variable de 113 465€ (réduite à la demande du Directeur Général), attribution de 30 000 actions de performance ;
- En 2022, proposition de maintien de la rémunération fixe et introduction dans la rémunération variable d'un critère RSE* portant sur l'établissement d'un plan visant la neutralité carbone.

Information sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 7, 10 et 11 : Rémunération des membres du Conseil d'administration

- **Principes :**
 - Assiduité aux réunions du Conseil d'administration ;
 - Participation aux Comités.
- **Montants :**
 - En 2021, rémunération en raison de mandat pour un total de 330 000 € (identique à celui de 2020) ;
 - En 2022, proposition de maintien d'un montant global identique.

Information sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolution 14 : Programme de rachat d'actions

14. Renouvellement pour 18 mois de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital à la date de réalisation desdits achats, au prix maximum de 47 € (hors frais d'acquisition) soit un montant maximum de 101 677 906 €.
15. Cette autorisation ne pourra pas être utilisée en période d'offre publique.

Information sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Extraordinaire

Résolutions 15 à 18 : Délégations de compétence et autorisations financières

Résolution n°	Objet	Durée	Seuil ou plafond
15	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires donnant accès à des actions ordinaires ou des titres de créance (avec suppression du DPS) <u>dans le cadre d'une offre visée article L.411-2 premièrement du CMF</u>	26 mois	10 000 000€ (actions) et 100 000 000€ (titres de créances)
16	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires donnant accès à des actions ordinaires ou des titres de créance (avec suppression du DPS) <u>dans le cadre d'une offre publique à l'exclusion du premièrement de l'article L.411-2 du CMF</u>	26 mois	20 000 000€ (actions) et 200 000 000€ (titre de créances)
17	Augmentation des montants d'émissions • Résolutions 15 et 16 de l'AG 2022	N/A	15% des émissions initiales R225-118 code du commerce
18	Limitation globale des plafonds des délégations • Résolutions 15 et 16 de l'AG 2022 • Résolutions 16 et 18 de l'AG 2021	N/A	20 000 000€ (actions) et 200 000 000€ (titres créances)

Information sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Extraordinaire

Résolutions 19 à 21 : Intéressement des salariés au capital

Résolution n°	Objet	Durée	Seuil ou plafond
19	Attribution gratuite d'actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salariés et/ou certains mandataires sociaux ou GIE	38 mois	4 % du capital
20	Attribution d'options de souscription et/ou achat d'actions aux membres du personnel salariée et/ou certains mandataires sociaux ou GIE	38 mois	1 % du capital au jour de l'attribution
21	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS au profit des adhérents d'un PEE	26 mois	3 % du capital au jour de la décision de réalisation du Conseil d'administration

Information sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolution 22 : Pouvoirs pour les formalités

Questions – Réponses

Des micros sont à votre disposition



Traduction simultanée

Vote des résolutions



Michel CLERIN
Secrétaire du
Conseil d'administration

Quorums & majorités

ACTIONS

Nombre d'actions formant le capital :

XXXXXXXXXX

Nombre d'actions ayant droit de vote :

XXXXXXXXXX

Quorum nécessaire AGO (1/5) :

XXXXXXXXXX

Quorum nécessaire AGE (1/4) :

XXXXXXXXXX

VOIX

Nombre de voix représentées :

XXXXXXXXXX

Majorité simple (50 % des voix) :

XXXXXXXXXX

Majorité renforcée (2/3 des voix) :

XXXXXXXXXX

Fonctionnement des boîtiers de vote

1

Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée

2

Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

1 = Pour

2 = Contre

3 = Abstention

Message d'information en bas de l'écran du boîtier :

- Mention « acquitté » : le vote est pris en compte
- Mention « voté » : le vote est enregistré définitivement



Première résolution

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021 ; approbation des charges non déductibles.

Deuxième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Troisième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende.

Quatrième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

4. Renouvellement de Monsieur Pierre-Yves Commanay, en qualité d'administrateur.

Cinquième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

5. Renouvellement de Monsieur Yann Metz-Pasquier, en qualité d'administrateur.

Sixième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

6. Renouvellement de Madame Marie-Hélène Rigal-Drogerys, en qualité d'administrateur.

Septième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

7. Somme fixe annuelle à allouer aux membres du Conseil d'administration.

Huitième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

8. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration.

Neuvième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

9. Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général.

Dixième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

10. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration.

Onzième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

11. Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce.

Douzième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

12. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pierre Pasquier, Président du Conseil d'administration.

Treizième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrick Donovan, Directeur Général.

Quatorzième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

14. Autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce.

Quinzième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

15. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant, accès au capital (de la Société ou d'une société du Groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de Souscription par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

Seizième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

16. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la Société ou d'une société du Groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de Souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange.

Dix-septième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

17. Autorisation d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de Souscription, décidée en application des 15^{ème} et 16^{ème} résolutions de la présente Assemblée Générale.

Dix-huitième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

- 18.** Limitation globale des plafonds des délégations prévues aux 15^{ème}, et 16^{ème} résolutions de la présente Assemblée Générale et des 16^{ème} et 18^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale du 25 mai 2021.

Dix-neuvième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

19. Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou à certains mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de Souscription.

Vingtième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

20. Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, en vue d'octroyer des options de Souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la Société ou des groupements d'intérêt économique liés, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de Souscription.

Vingt-et-unième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

21. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de Souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Vingt-deuxième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

22. Pouvoir pour les formalités.

Clôture de l'Assemblée

Glossaire et Indicateurs Alternatifs de Performance

- **Chiffre d'affaires retraité** : Chiffre d'affaires de l'année précédente retraité sur la base du périmètre et des taux de change de l'année en cours.
- **Croissance organique** : Croissance de l'activité entre le chiffre d'affaires de la période en cours et le chiffre d'affaires de la même période sur l'exercice précédent, retraité des effets de périmètre et de change.
- **Croissance à changes constants** : Croissance de l'activité entre le chiffre d'affaires de la période en cours et le chiffre d'affaires de la même période sur l'exercice précédent, retraité des effets de change.
- **ACV** : *Annual Contract Value* – Valeur annuelle d'un contrat de souscription.
- **TCV** : *Total Contract Value* – Valeur contractuelle totale d'un contrat de souscription sur sa durée.
- **Résultat opérationnel d'activité** : Résultat opérationnel courant retraité de la charge sans impact sur les liquidités liée aux stock-options et assimilés, ainsi que des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.
- **NPS** : *Net Promoter Score* – Indicateur de satisfaction et de recommandation d'un client pour un produit ou un service.
- **Employee Engagement Score** : Mesure de l'engagement des collaborateurs par le biais d'une enquête annuelle indépendante.
- **ARR** : *Annual Recurring Revenue* – Montant des facturations annuelles prévu pour l'ensemble des contrats de souscription et de maintenance actifs.